

Demande de subvention

Vous faites partie ou souhaitez créer une association sur le territoire Lyons Andelle ? La Communauté de communes peut vous soutenir.

Les dispositifs « Coups de pouce » et « Coups de cœur »

La Communauté de communes Lyons Andelle valorise chaque année 25 associations du territoire, sur des critères définis et identifiables, en versant une subvention « Coups de pouce » de 1 000 € et une opération « Coups de cœur » d'un montant de 2 000 €.

Une subvention unique pour les nouvelles associations

La Communauté de communes accompagne et soutient également toute nouvelle association, dont les actions, l'activité ou les projets entrent dans le champ des compétences intercommunales, à travers une subvention de 500 €.

Pour savoir si votre association est éligible à ces aides et déposer un dossier, contactez la Communauté de communes Lyons Andelle.

Contact

Communauté de communes Lyons Andelle

ZA La Vente Cartier - 15 rue Martin Liesse - BP 20 - 27380 Charleval

[02 32 49 61 27](tel:0232496127) [Contacter par mail](#)